

## Baromètre de l'accueil du jeune enfant 2021

### La crise sanitaire n'a guère modifié les représentations, les aspirations et les recours aux modes d'accueil

**La crise sanitaire de la Covid-19 a peu modifié les souhaits, les recours et l'organisation parentale en matière de prise en charge des enfants âgés de 6 mois à 1 an. En 2021, la crèche reste le mode d'accueil le plus souhaité (par 34 % des parents) bien que seulement 24 % déclarent l'utiliser effectivement. 31 % des familles confient leur enfant à une assistante maternelle et 47 % le gardent elles-mêmes.**

**La crise sanitaire n'a pas eu non plus de répercussions sur l'organisation de l'accueil, si ce n'est, pour les enfants fréquentant une crèche ou pour ceux confiés à une assistante maternelle, des sorties un peu moins nombreuses et, pour les parents, une moindre participation aux activités pendant les temps d'accueil.**

**Le rôle de la mère demeure perçu comme central pour s'occuper du jeune enfant et sa plus grande présence auprès de lui est majoritaire, même lorsque l'enfant est accueilli dans un mode d'accueil « formel ».**

**Le site « mon-enfant.fr » est connu d'environ un tiers des familles. 70 % de celles qui s'y sont connectées disent avoir trouvé plutôt facilement les informations qu'elles recherchaient.**

En 2021, près de la moitié des parents (47 %) déclarent garder eux-mêmes leur enfant âgé entre 6 mois et 1 an, 31 % ont opté pour une assistante maternelle [28 % à son domicile et 3 % au sein d'une maison d'assistante maternelle (Mam)], 24 % pour une crèche collective (19 % une crèche<sup>1</sup> et 5 % une micro-crèche). Plus minoritaires sont les parents confiant leur enfant à un autre membre de leur famille (7 %) ou utilisant une garde à domicile [2 %, (graphique 1)].

#### **Le profil d'activité des parents reste déterminant dans leur recours aux modes d'accueil**

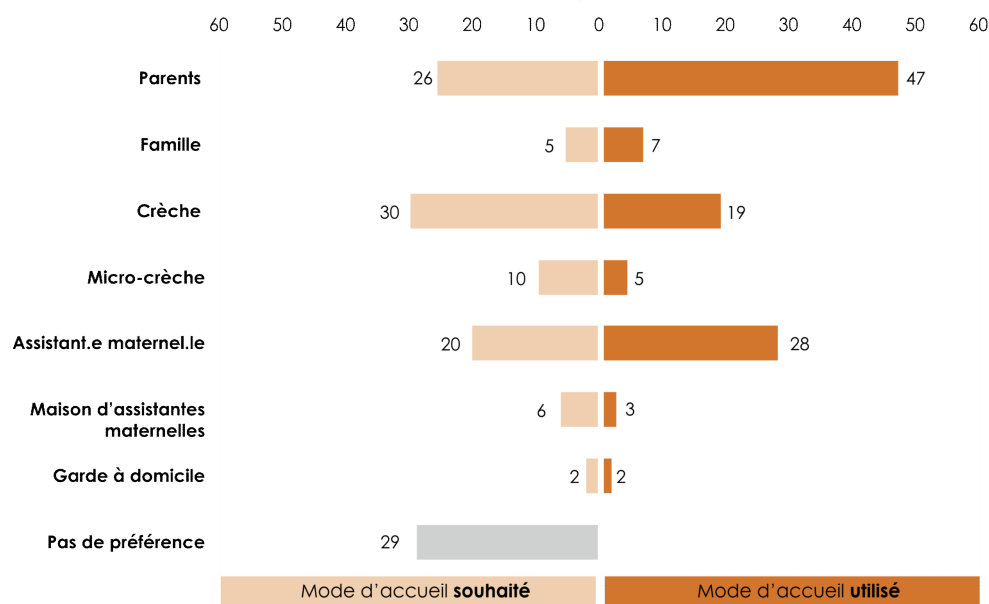
Parmi les familles avec au moins un parent sans emploi, 78 % déclarent garder leur enfant. À l'opposé, celles avec deux parents qui exercent une activité professionnelle s'orientent massivement (93 %) vers les modes d'accueil formels, c'est-à-dire les modes d'accueil payants bénéficiant de subventions au titre de la politique familiale. Il s'agit plus souvent de l'assistante maternelle à son domicile (51 %) que de la crèche (28 %). Le lieu de résidence,

marqué par des offres d'accueil différenciées<sup>2</sup>, joue également : 48 % des familles habitant une commune de moins de 1 000 habitants ont recours à une assistante maternelle à son domicile, contre 16 % des familles demeurant dans une commune de 250 000 habitants et plus ; les premières utilisent une crèche dans 13 % des cas, contre 33 % pour les secondes.

**Arnaud Crépin**  
TMO

**Danielle Boyer**  
Cnaf-DSER

Graphique 1 – Mode d'accueil souhaité et utilisé par les familles



**Source :** TMO, enquête baromètre petite enfance, octobre-novembre 2021.

**Champ :** ensemble des familles ayant un enfant de 6 mois à 1 an. Le total est supérieur à 100 % car plusieurs réponses sont possibles.

**Lecture :** à la naissance de leur enfant, 26 % des familles souhaitaient s'occuper elles-mêmes de leur garde, 47 % des familles le font *in fine*.

### Dans les modes d'accueil formels, les enfants sont accueillis en moyenne 9 heures par jour

Entre 2019 et 2021, période marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, les durées de recours aux modes d'accueil formels déclarées par les parents n'ont guère varié. Chaque semaine, les familles déclarent les utiliser en moyenne 4,1 jours et pendant 35 heures. Plus des trois quarts (78 %) confient leur enfant entre 7 h 30 et 9 h 30 le matin et le récupèrent (81 %) entre 16 h et 18 h 30, pour un temps d'accueil quotidien d'environ 9 heures. Près d'une famille sur cinq (19 %) emmène son enfant pour 7 h 30 ou avant et 12 % viennent le chercher à partir de 18 h 30. Les heures d'arrivée

et de départ sont très similaires entre les modes d'accueil, si ce n'est l'arrivée chez l'assistante maternelle, plus précoce (en moyenne à 8 h, contre 8 h 15 pour les autres modes d'accueil).

Si les équipements disponibles pour l'accueil (jeux/ jouets d'intérieur et équipements d'extérieur) évoluent peu en 2021 par rapport à 2019, les sorties proposées à l'enfant sont, en revanche, un peu moins fréquentes, avec des différences qui se sont accentuées entre les modes d'accueil. En 2021, la part des familles dont l'enfant effectue une ou plusieurs sorties régulières est 3,6 fois plus importante chez celles ayant recours à une assistante maternelle que chez celles utilisant une crèche (contre 2,8 fois en 2019).

Le contexte sanitaire a eu deux autres impacts. D'une part, le pourcentage de familles déclarant ayant pu prendre part à des activités dans le cadre du mode d'accueil de leur enfant s'est amenuisé, passant de 30 % en 2019 à 22 % en 2021. D'autre part, le pourcentage de familles utilisatrices des crèches ayant pu participer à des réunions s'est également réduit, passant de 67 % en 2019 à 56 % en 2021. En revanche, la possibilité d'échanger sur la façon dont s'est déroulée la journée de l'enfant et la possibilité de l'amener ou le récupérer à l'heure souhaitée sont restées stables (respectivement 98 % et 68 % des familles disent pouvoir le faire).

### Une satisfaction des familles toujours aussi élevée concernant la solution d'accueil utilisée

Comme en 2019, plus de neuf familles sur dix émettent une opinion positive vis-à-vis de la solution d'accueil utilisée : 73 % sont tout à fait satisfaites, 18 % plutôt. Cette satisfaction est supérieure à 95 % chez les familles utilisatrices d'une crèche, d'une micro-crèche et d'une assistante maternelle. Elle est inférieure à 85 % chez celles recourant à un membre de leur famille ou à une garde à domicile.

#### Encadré

#### L'enquête auprès des familles

Ce baromètre relatif à l'accueil du jeune enfant a été réalisé par le cabinet TMO entre le début du mois d'octobre et la mi-novembre 2021. Au total, 9 003 familles avec enfants âgés de 6 mois à 1 an ont été interrogées (le plus souvent la mère), 7 499 en ligne et 1 504 par téléphone. La méthode de recueil et de représentativité des données est strictement identique à celle utilisée pour la vague d'enquête 2019 (voir *L'e-ssentiel* n° 190). L'enquête de 2021 a été réalisée dans le contexte particulier de pandémie de la Covid-19, avec la mise en place de mesures sanitaires dans les structures d'accueil.

Les données recueillies sont déclaratives : elles ne peuvent pas être comparées à des données administratives produites par ailleurs, mais elles sont à comparer dans le temps (entre différentes éditions du Baromètre) ou entre des populations différentes. À l'instar des précédentes éditions, ce baromètre conserve pour principaux objectifs de recueillir le point de vue des familles concernant la solution d'accueil utilisée pour leur enfant, de connaître les modalités de recours à cette solution et d'appréhender les souhaits initiaux des familles en matière d'accueil. De nouveaux axes de questionnement ont été ajoutés cette année. Ils portent sur l'organisation quotidienne de l'accueil : le nombre de jours de garde de l'enfant par les pères et les mères, l'heure à laquelle l'enfant est amené et récupéré à son mode d'accueil et la personne qui le conduit et revient le chercher.

Cette forte satisfaction peut s'expliquer en partie par le fait que 84 % des familles ont pu obtenir le mode d'accueil souhaité pour leur enfant, un taux stable par rapport à 2019 (84,6 %). En se centrant sur les seules familles désirant au départ utiliser un mode d'accueil payant, l'adéquation est moindre (69 %), surtout parce que l'accueil en crèche s'obtient moins facilement : 51 % des familles qui souhaitaient cet accueil en bénéficient. En comparaison, 77 % des familles qui privilégiaient l'accueil par une assistante maternelle y ont finalement recours.

### Une préférence des familles pour la crèche qui reste marquée

La crèche collective est toujours le mode d'accueil privilégié par les familles. À la naissance de leur enfant, 30 % désiraient l'utiliser (et 10 % une micro-crèche) tandis que 20 % souhaitaient recourir à une assistante maternelle (et 6 % à une Mam). 26 % des familles avaient pour intention de garder elles-mêmes leur enfant, 5 % de le confier à un membre de leur famille, 2 % de faire appel à une garde à domicile. 29 % n'exprimaient aucune préférence.

Les démarches effectuées confirment l'inclination des familles pour la crèche : près d'une sur deux (48 %, soit une augmentation de 5 points par rapport à 2019) ont cherché à obtenir une place dans ce mode d'accueil quand 32 % ont œuvré pour recourir à une assistante maternelle. Par ailleurs, 33 % des parents affirment n'avoir entrepris aucune démarche.

### Un tiers des familles connaît le site « mon-enfant.fr »

Le site « mon-enfant.fr » reste connu d'environ un tiers des familles (32 %). Sa notoriété est plus forte chez les familles confiant leur enfant à une crèche (37 %) que chez celles

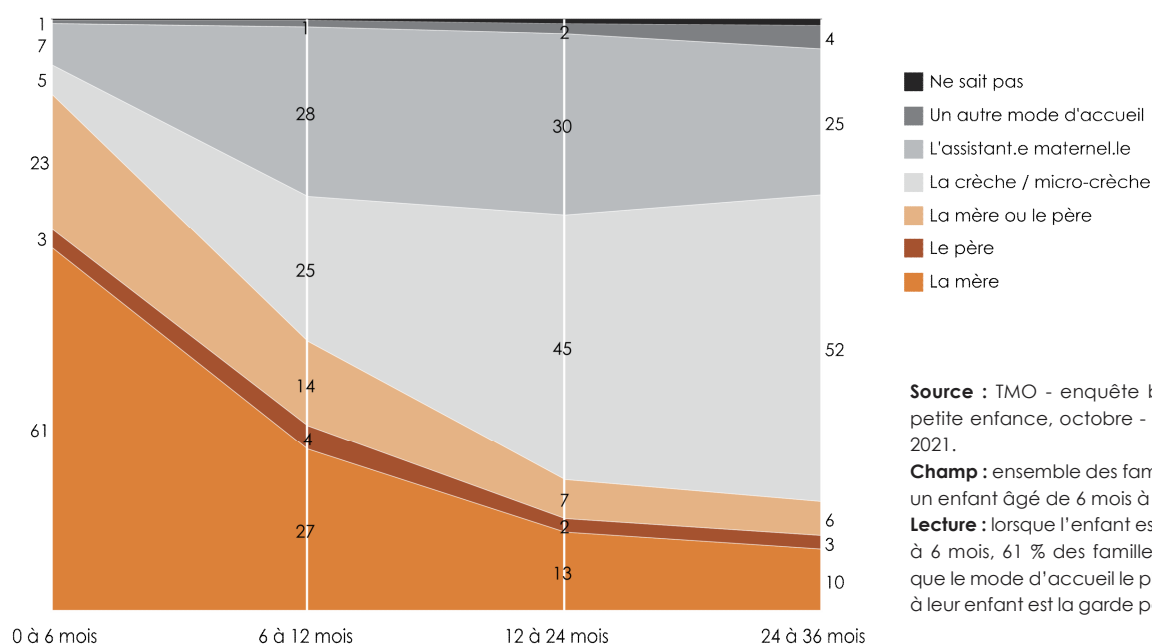
gardant leur enfant (26 %). Le pourcentage de familles ayant consulté le site au moins une fois s'établit à 27 %, ce qui signifie que parmi les familles déclarant connaître le site, 84 % l'ont déjà consulté alors que 16 % jamais. Les retours concernant le site sont assez positifs puisque 70 % des familles qui s'y sont connectées disent avoir accédé plutôt facilement aux informations qu'elles recherchaient ; 18 % les ont trouvées mais plutôt difficilement et les 12 % restant ne les ont pas trouvées.

### La mère reste la figure prépondérante pour s'occuper des tout-petits

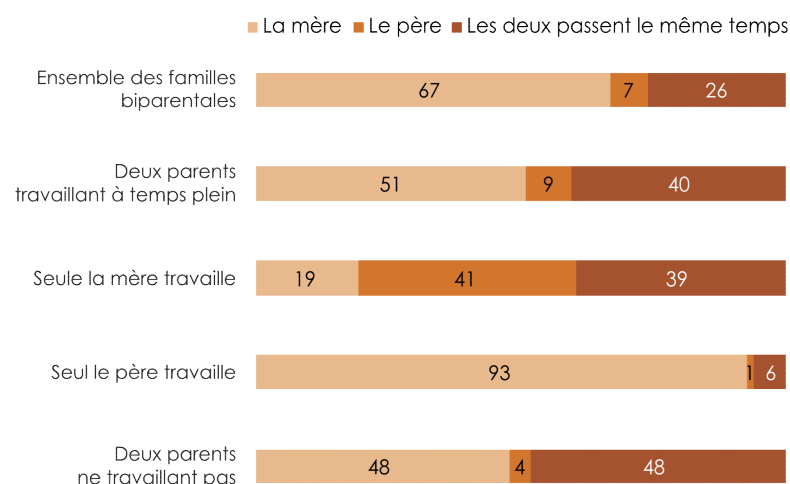
Parmi les fortes permanences figure le rôle prépondérant joué par la mère pendant la période de la petite enfance. Ainsi lorsque l'enfant est tout petit, âgé de 0 à 6 mois, le mode d'accueil perçu par les familles comme le plus adapté est la mère : 61 % des familles expriment cette opinion, comme en 2019. Entre 6 mois et 1 an, le cadre familial reste encore le mode d'accueil le plus approprié, et la mère est mentionnée dans 27 % des cas. Après l'âge d'1 an, la crèche puis l'assistante maternelle sont considérées comme les modes d'accueil les plus adaptés alors que le cadre familial est moins évoqué (graphique 2).

Cette constance des représentations s'exprime aussi sur les questions relatives au congé parental. Parmi les familles composées de deux parents, les trois quarts déclarent prévoir de ne pas partager le congé parental entre conjoints, avec des différences selon le sexe : si 37 % des pères ne l'envisagent pas, ce pourcentage atteint 79 % chez les mères. Des considérations financières peuvent entre autres expliquer cette situation, notamment lorsque le revenu de la mère est inférieur à celui du père.

Graphique 2 – Mode d'accueil perçu par les familles comme le plus adapté à l'enfant selon son âge



Graphique 3 – Parents et temps avec l'enfant selon le type de familles



Source : TMO - enquête baromètre petite enfance, octobre - novembre 2021.

Champ : familles biparentales ayant un enfant de 6 mois à 1 an.

Lecture : au sein des familles biparentales, 67 % déclarent que la mère passe le plus de temps auprès de l'enfant, 7 % le père et les 26 % restant font état d'une situation égalitaire.

### Les mères toujours plus mobilisées que les pères

De fait, que l'enfant soit gardé au sein de la famille ou dans le cadre d'un mode d'accueil formel, les mères sont davantage mobilisées au quotidien, y compris lorsque leur situation professionnelle est comparable à celle de leur conjoint. Lorsque les familles gardent leur enfant, la mère consacre en moyenne 4,4 jours à sa garde là où le père y consacre 1,4 jour. 62 % des pères n'y consacrent aucun jour contre 4 % des mères. Concernant les familles où les deux parents sont sans emploi, le même déséquilibre est constaté, mais de façon moins prononcée : les mères gardent leur enfant 4,5 jours en moyenne, les pères 3 jours.

Lorsque l'enfant est accueilli dans un mode d'accueil formel, le même constat s'observe. La moitié (54 %) des personnes interrogées mentionnent que la mère se charge

d'avantage d'amener l'enfant le matin et 23 % plutôt le père. Pour le soir, les réponses sont plus ou moins identiques : la mère va récupérer l'enfant dans 50 % des cas, plutôt le père dans 24 % des situations. Pour ce qui est des familles où les deux parents occupent un emploi à temps plein, les résultats changent peu : 51 % des mères amènent l'enfant le matin et 47 % le récupèrent en fin de journée, contre respectivement 27 % et 26 % des pères. En définitive, pour 67 % des familles, c'est la mère qui passe le plus de temps auprès de l'enfant et pour 7 %, le père (comme en 2019). Quand les deux parents travaillent à temps plein, 51 % des familles concernées indiquent que c'est la mère qui passe le plus de temps auprès de l'enfant contre 9 % pour le père et 40 % les deux pareillement (graphique 3).

Cela étant, en s'intéressant aux familles indiquant que la mère passe le plus de temps auprès de l'enfant (67 %), cette situation semblerait plus subie que choisie. En effet, 82 % des familles dans cette situation affirment que le père souhaiterait être davantage présent auprès de l'enfant. Dans les familles où les deux parents exercent une activité professionnelle à temps plein, 85 % des pères aspirent à passer plus de temps auprès de leur enfant. En revanche, lorsque le couple est sans emploi, ce souhait des pères ne s'exprime que pour 62 % d'entre eux.

(1) La crèche est le terme générique utilisé ici pour désigner les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), crèches familiales, crèches parentales, crèches d'entreprise, crèches hospitalières. La crèche est distinguée de la micro-crèche, structure accueillant au maximum dix enfants.

(2) Voir les disparités géographiques de l'offre d'accueil dans les parties 2 « L'offre d'accueil formel » des rapports annuels de l'Onape.

### Pour en savoir plus

Boyer D. et Crépin A., 2020, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2019 - Des parents satisfaits de leur mode d'accueil avec des préférences qui varient selon l'âge de l'enfant, *L'e-ssentiel* n° 190.

Boyer D. et Crépin A., 2018, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2017, Stabilité du recours et des souhaits d'accueil, *L'e-ssentiel* n° 179.

Boyer D. et Crépin A., 2015, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2015, *L'e-ssentiel* n° 160.

Boyer D., Crépin A., Guillaudeux V., Pelamourgues B., 2013, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2013 : un niveau de satisfaction élevé et une demande directement auprès des modes d'accueil qui reste privilégiée, *L'e-ssentiel* n° 140.

Garnier P., Bouve C., Janner Raimondi M., 2022, Pratiques professionnelles en maisons d'assistantes maternelles, Résultats d'étude qualitative, *L'e-ssentiel* 208.

La Lettre de l'Observatoire national de la petite enfance (Onape), novembre 2021, n° 6.

La Lettre de l'Observatoire national de la petite enfance (Onape), novembre 2022, n° 7 (à paraître).

Observatoire national de la petite enfance (Onape), « L'accueil du jeune enfant en 2020 », Édition 2021.